

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

24-F-537

24-A-0588	Création d'une Zone à Faibles Émissions - Mobilité sur le territoire de la métropole européenne de Lille
24-A-0591	Délégation de signature - Responsables de service - Modalités d'absence ou d'empêchement
24-A-0592	Délégation de signature aux Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués
24-A-0593	Délégation de fonctions aux Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.